

coiffureSUISSE

Plan de formation ordonnance sur la formation professionnelle de base

Coiffeuse AFP / Coiffeur AFP

Table des matières

1. Image professionnelle	2
2. Application du plan de formation	3
Partie A: Compétences professionnelles	6
1. Compétences méthodologiques.....	6
2. Compétences sociales et personnelles.....	6
3. Compétences professionnelles	8
Objectif général 1: Service à la clientèle	8
Objectif général 2: Lavage et soin du cuir chevelu et des cheveux.....	15
Objectif général 3: Coupe, selon accord	23
Objectif général 4: Modification de la forme et de la couleur des cheveux, selon accord	28
Objectif général 5: Mise en forme des cheveux, selon accord	35
Objectif général 6: Entretien et organisation de la place de travail.....	40
Teil B: Tableau des cours de l'école professionnelle	46
Teil C: Organisation, répartition et durée des cours interentreprise.....	47
Teil D: Processus de qualification.....	49

Introduction

1. Image professionnelle

Les coiffeuses et coiffeurs AFP se distinguent particulièrement par les activités et attitudes suivantes:

Ce sont des praticiens du métier de coiffeur. Elles/Ils sont au service de la clientèle, dont elles/ils nettoient et soignent le cuir chevelu et les cheveux. Avec l'accord du professionnel responsable, elles/ils coupent les cheveux, les mettent en forme, et font des modifications de la couleur. En collaboration avec leurs collègues, les coiffeuses et coiffeurs AFP entretiennent et organisent leurs places de travail.

Les coiffeuses et coiffeurs AFP agissent dans l'intérêt de la clientèle et d'un service de qualité. Elles/ils communiquent avec respect et amabilité. Elles /Ils veillent à l'atmosphère agréable du salon, et s'intègrent dans l'équipe. Elles/Ils sont attentifs aux dangers du quotidien au salon, et protègent, eux et la clientèle. Les coiffeuses et coiffeurs AFP sont conscients de l'environnement et des coûts.

2. Application du plan de formation

Le plan de formation consiste en quatre parties (A, B, C, D).

Partie A: Compétences

Les compétences professionnelles des coiffeuses AFP se décrivent selon trois objectifs: les objectifs généraux, directeurs et de performance

Les compétences méthodologiques, sociales et personnelles sont également décrites de façon générale.

Objectifs généraux

- Les objectifs généraux décrivent et expliquent les champs de compétences professionnelles, pourquoi ils figurent sur le plan de formation.
- Les objectifs généraux prévalent pour les trois lieux de formation salon, école professionnelle et cours interentreprises.
- Les objectifs généraux correspondent aux disciplines enseignées à l'école professionnelle et les positions des travaux pratiques du processus de qualification.
- Les objectifs généraux devraient rester valables à long terme. (env. dix ans).
- Chaque objectif général se concrétise par les objectifs particuliers.

Objectifs particuliers

- Les objectifs particuliers correspondent à la compétence professionnelle d'agir.
- Les objectifs particuliers se réfèrent à des situations professionnelles. Les coiffeuses AFP sont capables, de les appliquer au salon, au terme de leur formation de base.

- Les objectifs particuliers décrivent l'attitude et le comportement à développer chez l'apprenante.
- Les objectifs particuliers prévalent pour les trois lieux de formation.
- Les objectifs particuliers correspondent aussi aux sujets des cours interentreprises et aux sous positions du processus de qualification.
- Chaque objectif particulier indique dans quelle mesure les apprenantes pourraient avoir besoin de soutien chaque semestre, pour maîtriser les situations professionnelles avec succès.

Objectifs de performance

- Les objectifs de performance décrivent une attitude concrète, pouvant être observée dans des situations concrètes, sous-jacent ainsi les objectifs particuliers.
- Les objectifs de performance sont attribués à chaque lieu de formation.
- Les objectifs de performance correspondent par ailleurs aux critères d'évaluation des travaux pratiques au processus de qualification.
- Les objectifs particuliers et de performance sont fixés à brève échéance. Ils sont régulièrement contrôlés et, le cas échéant, ajustés aux nouvelles circonstances.

Description des niveaux de taxonomie des objectifs de performance

Chaque objectif de performance contient un niveau de taxonomie. La „tax“ indique le niveau de pensée exigé, nécessaire pour atteindre un objectif de performance. La lettre K signifie les „capacités cognitives“, soit les processus de pensée, séparés du contenu, classés selon leur degré de difficulté. La tax n'a donc rien à voir avec le „niveau“ (AFP, CFC, EP ou EPS). Exemple: si une coiffeuse titulaire du certificat fédéral (EPS) se demande si embaucher une coiffeuse CFC dans son salon serait rentable, et agit correctement, cette prestation correspond au niveau de taxonomie 5. Si, par l'analyse capillaire, une coiffeuse AFP déduit avec exactitude la quantité

nécessaire du colorant, ce processus de pensée correspond également au niveau de taxonomie 5. Ces deux éléments ont analysé une certaine situation, en tirant les conclusions exactes.

Niveau de taxonomie	Exemples et explications
K6 Travail d'évaluation L'apprenante sait évaluer une situation complexe.	Je contrôle et évalue en plusieurs endroits l'état du cuir chevelu. <i>L'apprenante rassemble les informations reçues de l'analyse du cuir chevelu, l'interprète et parvient ainsi à l'estimation de l'état général.</i>
K5 Travail de synthèse L'apprenante rassemble des éléments séparés d'une situation, ou en analyse les conséquences logiques.	J'applique correctement les produits adaptés à l'état du cuir chevelu et de la chevelure: quantité/concentration, temps de pause. <i>L'apprenante tire les conclusions exactes de l'analyse de l'état du cuir chevelu et de la chevelure, décide de la quantité et de la concentration nécessaire, et de la durée du temps de pause d'un produit.</i>
K4 Travail d'analyse L'apprenante examine un cas, une situation complexe ou un système, et en déduit les structures et principes qui en découlent, sans avoir eu connaissance auparavant	Je décris avec mes mots les différentes applications et les effets de plusieurs produits de soins du cuir chevelu et de la chevelure. <i>L'apprenante analyse la différence entre les applications et les effets des différents produits de soins du cuir chevelu et de la chevelure.</i>
K3 Travail d'application L'apprenante applique l'acquis à une nouvelle situation, ou la transpose à une application spécifique.	Pour le massage, je me tiens correctement, gardant la distance corporelle adéquate avec la cliente. <i>L'apprenante connaît la tenue adéquate et la distance à observer envers la cliente, et l'applique.</i>
K2 Travail de compréhension L'apprenante comprend et saisit un contexte.	J'explique à une cliente les différents soins du cuir chevelu et de chevelure. <i>L'apprenante a acquis la connaissance des soins du cuir chevelu et des cheveux et a développé une compréhension personnelle comment soigner le cuir chevelu et les cheveux.</i>
K1 Travail de connaissances L'apprenante retransmet le savoir acquis 1:1.	J'énumère au complet les normes de santé ASA applicables au cuir chevelu de la cliente et à mes mains. <i>L'apprenante a correctement mémorisé les contenus des normes de santé ASA.</i>

B: Répartition des cours à l'école professionnelle

C: Organisation, répartition et durée des cours interentreprises

D: Processus de qualification

Teil A: Compétences

1. Compétences méthodologiques

Agir en fonction de la qualité (qualités et standards)

- „Ce que je fais, je le fais bien“
- Exactitude
- Respecter les règles
- Respecter le déroulement du travail

Techniques de travail et résolution de problèmes (maîtrise des techniques de travail)

- Penser et agir en fonction du processus, en interconnexion.

Comportement respectueux pour l'environnement et les coûts

- Attitude consciente des ressources

Stratégies d'information et de communication

- Etablir le contact avec les clientes et les collaborateurs

Agir avec précaution, être consciente des dangers

- Veiller aux dangers du quotidien au salon

2. Compétences sociales et personnelles

S'orienter vers la clientèle

- Bonnes manières
- Capacité d'empathie

Comportement responsable

- Sens du devoir, loyauté, confiance en soi
- Résistance au stress
- Respect des règles de santé

- Apprentissage tout au long de la vie

Capacité à communiquer

- Communiquer avec respect
- S'informer

Aptitude au travail en équipe

- S'intégrer dans une équipe
- Se sentir intégré dans l'équipe
- Disponibilité à suivre des directives et les transposer correctement
- Reconnaître les conflits, les gérer et les résoudre
- Attitude respectueuse envers les collaborateurs

3. Compétences

Objectif général 1: Service à la clientèle

La satisfaction du client est le but principal d'un salon de coiffure. Seul qui a des clients satisfaits, connaîtra le succès. Cette satisfaction dépend non seulement de la création d'une coiffure, mais aussi du sentiment de bien-être au salon, et d'un service de qualité. Ainsi, dans leur formation professionnelle de base, les futures coiffeuses AFP apprennent, à accueillir les clientes avec amabilité, convenir d'un rendez-vous et les accompagner, dans le déroulement du travail, avec compétence. Elles apprennent aussi à discuter avec le responsable, à assumer leur rôle professionnel et ainsi continuer à se perfectionner.

Objectif particulier 1.1: Préparer les différentes étapes du travail et les produits, selon accord avec le responsable

Les coiffeuses AFP veillent à préparer les différentes étapes du travail et les produits, en accord avec le responsable. Elles sont motivées à se perfectionner tout au long de la vie.

Nombre de semestres	1	2	3	4
Soutien nécessaire en fin de semestre	peu	aucun	aucun	aucun

Compétences méthodologiques:

Agir en fonction de la qualité
Techniques de travail et résolution de problèmes
Respecter l'environnement et les coûts

Compétences sociales et personnelles:

Autonomie et responsabilité
Capacités à communiquer
Aptitude au travail en équipe

Objectifs de performance

	Entreprise	Tax	Ecole	Tax	CIE	Tax
1.1.1	J'établis les différentes étapes de travail que j'exécuterais à l'avenir de manière indépendante.	2	J'explique à l'enseignant comment être efficace dans le déroulement et les étapes du travail au salon.	2		
1.1.2	Je fais les préparatifs nécessaires pour que le responsable puisse continuer le travail.	3				
1.1.3	J'informe le responsable de mon travail accompli.	1				
1.1.4	J'évalue mes travaux accomplis vis-à-vis du responsable et réponds à deux questions: <ul style="list-style-type: none"> • Ai-je satisfait le désir de la cliente? • Ai-je tenu compte des directives du responsable? 	6			J'évalue vis-à-vis de ma collègue le travail exécuté. Je réponds à la question d'avoir respecté les règles de base.	6

1.1.5	J'explique au responsable avec mes mots, comment je peux encore améliorer mon travail à l'avenir	6	J'explique à un professionnel comment retenir les points essentiels des expériences faites au salon.	2	J'explique dans le langage du client comment mieux accomplir ces tâches, à l'avenir.	6
1.1.6	J'explique au responsable avec mes mots ce que dois retenir à l'avenir	4				
1.1.7	J'explique au responsable comment agir en cas de conflit au sein de l'équipe, ou avec des clientes.	2	J'explique à un professionnel le respect dans la communication.	2	Je communique avec respect et ouverture d'esprit.	3
1.1.8	J'explique au responsable mes capacités et mes lacunes dans le travail d'équipe.	4	J'explique à un professionnel les différentes étapes d'un processus de groupe.	2		
1.1.9	J'explique au responsable comment faire si je ne peux répondre à la question d'une cliente.	2				
1.1.10	J'explique au professionnel mes objectifs professionnels ciblés.	4	J'explique à l'enseignant avec mes mots les possibilités de perfectionnement pour les coiffeuses AFP .	2		
1.1.11	Le mode d'emploi de nouveaux produits et appareils me donne les principales informations d'utilisation, que j'explique au responsable.	5				

Objectif particulier 1.2: Prendre des rendez-vous

Les coiffeuses AFP sont capables de convenir correctement les services et rendez-vous avec les clientes.

Nombre de semestres	1	2	3	4
Soutien nécessaire au salon en fin de semestre	peu	aucun	aucun	aucun

Compétences méthodologiques:

Agir en fonction de la qualité
Techniques de travail et résolution de problèmes
Stratégies d'information et de communication

Compétences sociales et personnelles:

Agir en fonction de la cliente
Autonomie et responsabilité
Capacité de à communiquer

Objectifs de performance

	Entreprise	Tax	Ecole	Tax	CIE	Tax
1.2.1	Je fixe un rendez-vous à une cliente, avec concentration et en suivant les règles du salon.	3	Je décris avec mes mots l'engagement juridique d'un rendez-vous pris.	2		
1.2.2	Je répète à la cliente les services demandés, la personne qui les exécutera, l'heure et la date.	1	J'explique dans le langage de la cliente l'offre de services de mon salon.	2		
1.2.3	J'explique au responsable comment agir en cas d'incertitude sur les rendez-vous.	3	J'établis ma propre liste de contrôle, lorsque je conviens directement ou par téléphone, un rendez-vous avec une cliente.	3		
1.2.4	Je m'exprime de façon claire, lente et compréhensible, pour que la cliente me comprenne bien, et évite tout malentendu.	3				
1.2.5	Je veille au volume de ma voix, selon la situation et les normes du salon.	4				

Objectif particulier 1.3: Accueillir et prendre congé des clientes

Les coiffeuses AFP sont motivées à accueillir et prendre congé des clientes, avec amabilité et selon les règles du salon.

Nombre de semestres	1	2	3	4
Soutien du salon nécessaire, en fin de semestre	peu	aucun	aucun	aucun

Compétences méthodologiques:

Agir en fonction de la qualité
Techniques de travail et résolution de problèmes
Stratégies d'information et de communication

Compétences sociales et personnelles:

Agir en fonction de la cliente
Autonomie et responsabilité
Capacité à communiquer

Objectifs de performance

	Entreprise	Tax	École	Tax	CIE	Tax
1.3.1	J'accueil et prends congé de la cliente avec amabilité et assurance.	3	J'explique l'importance de la première impression que je donne à la cliente.	2		
1.3.2			J'explique avec mes mots les objectifs du salon pour accueillir et prendre congé des clientes	2		
1.3.3			J'applique correctement les directives en vigueur pour accueillir et prendre congé des clientes.	3		
1.3.4	Je me renseigne aimablement sur les désirs de la cliente.	3	Je décris avec mes mots les différences entre l'offre du salon et les désirs de la cliente.	4		
1.3.5	J'aide avec attention, la cliente à ôter et à mettre son manteau, ou sa veste.	3	J'explique avec mes mots l'importance de la proximité et de la distance corporelle, dans les contacts humains.	2		
1.3.6	J'accompagne la cliente avec amabilité à la place qui lui est attribuée.	3				

Objectif particulier 1.4: Accompagner la cliente dans le déroulement du travail

Les coiffeuses AFP sont motivées à assurer à la cliente une visite agréable au salon.

Nombre de semestres	1	2	3	4
Soutien du salon nécessaire en fin de semestre	peu	aucun	aucun	aucun

Compétences méthodologiques:

Agir en fonction de la qualité
Techniques de travail et résolution de problèmes
Stratégies d'information et de communication

Compétences sociales et personnelles:

Agir selon la cliente
Autonomie et responsabilité
Capacité à communiquer

Objectifs de performance

	Entreprise	Tax	École	Tax	CIE	Tax
1.4.1	J'explique au responsable comment obtenir un aperçu du déroulement quotidien du salon.	2				
1.4.2	Je gère la cartothèque des clientes avec exactitude, selon les règles du salon.	3				
1.4.3	J'informe la cliente avec amabilité des prochaines étapes du service.	2				
1.4.4	Je me renseigne régulièrement au près de la cliente si tout se passe comme elle le désire, et réagis selon les règles du salon.	5	J'explique les effets positifs d'une bonne atmosphère au salon.	2		
1.4.5	Je m'adapte aux différents types des clientes, et respecte les normes du salon.	5	Je différencie les différents types de clientes, en images et avec mes mots.	4		
1.4.6			J'applique des règles simples de communication (verbales et non-dits) en jeu de rôles.	3		

1.4.7	J'habille la cliente selon les règles du salon, en fonction des services.	3				
-------	---	---	--	--	--	--

Objectif général 2: Laver et soin du cuir chevelu et les cheveux

L'état du cuir chevelu et la qualité des cheveux sont importants pour le bien-être de la cliente, et pour la création de la coiffure adaptée à son style. Avant la création de la coiffure, le cuir chevelu et les cheveux doivent être lavés, voire soignés. Chaque salon a une gamme de produits. Les produits appliqués doivent être adaptés à l'état du cuir chevelu, la qualité des cheveux et le désir de la cliente. Les coiffeuses AFP sont coresponsables du diagnostic, du shampooing et des soins. Elles veillent ainsi au bien-être de la cliente, à créer sa coiffure et à vendre des produits.

Ainsi, les futures coiffeuses AFP, apprennent à contrôler l'état du cuir chevelu et des cheveux, selon accord avec le responsable, à laver le cuir chevelu et les cheveux, à les soigner et à y effectuer des massages. Elles apprennent à satisfaire la cliente, en respectant l'environnement et en économisant l'eau, les Shampooings et les produits de soins.

Objectif particulier 2.1: Contrôler l'état du cuir chevelu et qualité des cheveux

Les coiffeuses AFP sont capables de contrôler l'état du cuir chevelu et la qualité des cheveux, et de discuter avec la cliente. Le cas échéant, elles consultent le responsable.

Nombre de semestres	1	2	3	4
Soutien du salon nécessaire en fin de semestre	peu	aucun	aucun	aucun

Compétences méthodologiques:

Techniques de travail et résolution de problèmes
Stratégie d'information et de communication

Compétences sociales et personnelles:

Agir en fonction de la cliente
Autonomie et responsabilité
Capacité à communiquer

Objectifs de performance

	Entreprise	Tax	École	Tax	CIE	Tax
2.1.1	Je demande à la cliente si elle est satisfaite de l'état de son cuir chevelu et de la qualité de ses cheveux, en consultant, si nécessaire, le responsable.	5	Je cite à un professionnel les facteurs internes et externes du cuir chevelu, et les problèmes capillaires	1		
2.1.2			Sur une illustration, je montre les trois principales couches de l'épiderme et du cheveu, ainsi que les organes de l'épiderme.	1		
2.1.3			Je décris à l'enseignant les points importants du rôle de l'épiderme et des cheveux.	2		
2.1.4			J'explique à l'enseignant l'influence de la division cellulaire et du métabolisme sur le cuir chevelu et les cheveux.	2		

2.1.5			J'explique à l'enseignant l'influence du système sanguin, nerveux et digestif sur le cuir chevelu et les cheveux.	2		
2.1.6	Je contrôle et analyse à plusieurs endroits l'état du cuir chevelu.	6	J'établis une liste des problèmes les plus fréquents du cuir chevelu.	1		
2.1.7	Je touche les cheveux pour comparer la qualité des émergences, de la partie médiane et des pointes.	4	J'établis une liste des différents types de cheveux.	1		
2.1.8			J'énumère les couches du cheveu de manière complète.	1		
2.1.9			Selon les critères indiqués, j'évalue si un cheveu est sain ou sensibilisé.	4		
2.1.10	J'explique au responsable l'état du cuir chevelu et la qualité des cheveux diagnostiqués.	4	Je décris avec mes mots l'état idéal du cuir chevelu et du cheveu.	2		
2.1.9	J'explique au responsable pourquoi je recommande à la cliente un produit améliorant la qualité des cheveux, et comment l'appliquer.	5				
2.1.10	J'explique à la cliente mon choix de produits et l'utilisation à domicile.	2	Je cite les principaux problèmes, mon choix de produits et les étapes de travail adaptées.	1		

Objectif particulier 2.2: Laver le cuir chevelu et les cheveux

Les coiffeuses AFP sont motivées et capables de laver agréablement et efficacement le cuir chevelu et les cheveux de la cliente.

Nombre de semestres	1	2	3	4
Soutien du salon nécessaire en fin de semestre	peu	aucun	aucun	aucun

Compétences méthodologiques:

Agir en fonction de la qualité,
Techniques de travail et résolution de problèmes
Respecter l'environnement et les couts

Compétences sociales et personnelles:

Agir en fonction de la clientèle
Autonomie et responsabilité
Capacité de à communiquer

Objectifs de performance

	Entreprise	Tax	École	Tax	CIE	Tax
2.2.1	J'explique à la cliente comment s'asseoir confortablement pour le shampoing.	2	J'explique avec mes mots les besoins ergonomiques et de la constitution corporelle.	2	Je règle la cuvette et les fauteuils correctement, ajustées à la taille.	3
2.2.2	Pour ce travail, j'adopte une position correcte et confortable.	3	J'énumère entièrement les normes de santé ASA de la position corporelle.	1	J'observe et corrige ma position pendant le shampoing, conforme aux normes de santé de l'ASA.	6
2.2.3	J'emploie des produits adaptés au cuir chevelu et à l'état des cheveux: quantité/concentration, temps de pause	5	J'explique dans le langage du client les avantages et l'application des principaux Shampoings de mon salon.	2		
2.2.4	Je lave agréablement le cuir chevelu et les cheveux de la cliente, en suivant son désir et les prescriptions du produit.	3	J'explique avec mes mots chaque étape du shampoing.	2	Je respecte les étapes d'un shampoing: humecter, appliquer, masser, rincer et essuyer.	3
2.2.5	En lavant, je respecte les règles du salon et les normes de santé ASA.	3	J'énumère entièrement les normes de santé ASA valables pour le cuir chevelu de la cliente, et pour mes mains.	1		

2.2.6	Au lavage, j'économise l'eau et le produit.	3	J'explique pourquoi économiser l'eau et le shampoing.	3	J'explique à un professionnel comment respecter l'environnement en utilisant correctement l'eau et le shampoing.	2
-------	---	---	---	---	--	---

Objectif particulier 2.3: Soigner le cuir chevelu et les cheveux

Les coiffeuses AFP sont motivées et capables de soigner efficacement le cuir chevelu et les cheveux de la cliente.

Nombre de semestres	1	2	3	4
Soutien du salon nécessaire en fin de semestre	peu	aucun	aucun	Aucun

Compétences méthodologiques:

Agir en fonction de la qualité
Techniques de travail et résolution de problèmes
Respecter l'environnement et les coûts

Compétences sociales et personnelles:

Agir selon le client
Autonomie et responsabilité
Capacité à communiquer

Objectifs de performance

	Entreprise	Tax	École	Tax	CIE	Tax
2.3.1	J'explique à la cliente l'application, l'utilisation et les avantages des produits pour le cuir chevelu et les cheveux.	3	Je décris avec mes mots les différentes applications des différents produits soignant et leurs effets sur le cuir chevelu et les cheveux.	4	J'explique à un professionnel quels produits peuvent avoir un effet néfaste pour la santé.	2
2.3.2	J'explique à la cliente les principales possibilités de soins du cuir chevelu et des cheveux.	2	J'énumère les principales possibilités de soins du cuir chevelu et des cheveux.	1		
2.3.3	J'emploie correctement les produits de soins adaptés au cuir chevelu et aux cheveux: quantité/concentration, temps de pause, l'application.	5	J'explique dans le langage de la cliente les avantages et l'application des principaux produits de cuir chevelu et des cheveux de mon salon.	2		
2.3.4			J'explique à un professionnel comment me protéger de réactions allergiques de ma peau et des voies respiratoires, en utilisant les produits de soins.	2		

2.3.5	J'économise l'eau et les produits de soins.	3	J'explique pourquoi économiser l'eau et les produits de soins.	2		
2.3.6	J'explique à la cliente avec conviction, l'importance des soins à domicile.	3	D'après un diagnostic établi, j'indique à la cliente comment mieux soigner son cuir chevelu et ses cheveux.	5		

Objectif particulier 2.4: Massage du cuir chevelu

Les coiffeuses AFP sont motivées et capables d'exécuter un massage agréable et efficace du cuir chevelu de la cliente.

Nombre de semestres	1	2	3	4
Soutien du salon nécessaire en fin de semestre	aucun	aucun	aucun	Aucun

Compétences méthodologiques:

Agir en fonction de la qualité
Techniques de travail et résolution de problèmes
Respecter l'environnement et les coûts

Compétences sociales et personnelles:

Agir en fonction du client
Autonomie et responsabilité
Capacité à communiquer

Objectifs de performance

	Entreprise	Tax	École	Tax	CIE	Tax
2.4.1	Je décris à la cliente comment se relaxer pendant le massage du cuir chevelu.	2				
2.4.2	J'adopte une position correcte pour le massage, en respectant une distance corporelle adéquate envers la cliente.	3	J'explique en propres termes l'importance de la distance corporelle appropriée.	2	J'observe et corrige ma tenue en massant le cuir chevelu, selon les normes de santé de l'ASA.	6
2.4.3	J'applique correctement et systématiquement la lotion capillaire.	3	Je cite les principaux effets des composants de la lotion capillaire sur le cuir chevelu.	1	J'applique la lotion capillaire selon le mode d'emploi.	2
2.4.4	Je masse avec soin le cuir chevelu de la cliente, en respectant les règles du salon.	3	J'explique avec mes mots les effets du massage sur le cuir chevelu.	2	J'exécute plusieurs massages du cuir chevelu selon accord, et emploie les produits selon les prescriptions du fabricant.	2

Objectif général 3: Coupe, selon accord

Une belle coiffure exige une coupe professionnelle. La coupe doit correspondre au désir de la cliente, et à la qualité de ses cheveux. Les désirs sont aussi liés à la mode et au budget des clientes. Les coiffeuses AFP doivent donc créer des coupes à coiffer de manières différentes. Le responsable du salon conseille les clientes et détermine le style de la coiffure. Les coiffeuses AFP coupent les cheveux des clientes, selon accord avec le responsable.

Les coiffeuses AFP exécutent les deux principales coupes: la forme compacte et le dégradé régulier.

Objectif particulier 3.1: Couper en forme compacte horizontale et diagonale

Les coiffeuses AFP .sont capables de couper, selon accord, la forme compacte horizontale et diagonale.

Nombre de semestres	1	2	3	4
Soutien du salon nécessaire en fin de semestre	beaucoup	peu	aucun	Aucun

Compétences méthodologiques:

Agir en fonction de la qualité

Techniques de travail et résolution de problèmes

Compétences sociales et personnelles:

Autonomie et responsabilité

Objectifs de performance

	Entreprise	Tax	École	Tax é	CIE	Taxé
3.1.1	J'explique au responsable les étapes de travail pour une «coupe compacte »	3	Je choisis la coupe compacte“ conforme au désir de la cliente.	5	J'explique à un professionnel les règles de base suivantes pour la coupe compacte: <ul style="list-style-type: none"> • Position du corps • Position de la tête • Humectage des cheveux • Tenue du peigne • Position des doigts • Tenue des ciseaux 	2
3.1.2	Je sépare les cheveux ainsi: <ul style="list-style-type: none"> • Tridimensionnel, horizontal ou diagonale • Régulièrement, sur un ou deux centimètres de largeur • Avec exactitude: les cheveux coiffés en arrière ne doivent pas retomber sur la ligne de séparation. 	3			Sur une tête chauve, je dessine des lignes de séparation horizontales et diagonales.	3

3.1.3	Je coiffe les cheveux dans la tombée naturelle, sans étirer.	3	J'explique à un professionnel les peignes, et leur usage.	2	J'applique les règles de base de la coupe compacte sur le profil et/ou la tête malléable.	3
3.1.4	Je coupe les cheveux à l'horizontale ou en diagonale à la longueur désirée.	3	J'explique à un professionnel plusieurs genres de ciseaux, et leur usage.	2	J'explique dans le langage du client comment éviter des blessures en coupant.	2
3.1.5	Je coupe les autres séparations sur la ligne de base, pour que tous les cheveux aient la même longueur.	3			J'explique à un professionnel comment agir en cas de blessure.	2
3.1.6	Je contrôle constamment si les cheveux ont la même longueur sur les deux côtés; le cas échéant, je corrige.	5				

Objectif particulier 3.2: Couper un dégradé régulier

Les coiffeuses AFP sont capables, après accord préalable, de couper un dégradé régulier.

Nombre de semestres	1	2	3	4
Soutien du salon nécessaire en fin de semestre		beaucoup	peu	aucun

Compétences méthodologiques:

Agir en fonction de la qualité

Techniques de travail et résolution de problèmes

Compétences sociales et personnelles:

Autonomie et responsabilité

Agir en fonction du client

Objectifs de performance

	Entreprise	Taxé	École	Taxé	CIE	Taxé
3.2.1	J'explique au responsable avec mes mots les étapes de travail pour une coupe „dégradé régulier“.	3	J'explique mon choix de la coupe dégradé régulier par rapport au désir de la cliente.	2	J'explique à un professionnel les règles de base d'une coupe „dégradé régulier“: <ul style="list-style-type: none"> • Position du corps • Position de la tête • Humectation des cheveux • Tenue du peigne • Position des doigts • Tenue des ciseaux 	2
3.2.2	Je sépare les cheveux: <ul style="list-style-type: none"> • Régulièrement, un à deux cm d'épaisseur • La moitié de la séparation coupée, sert de mèche témoin. • Début de la coupe sur les cheveux les plus courts. 	3				
3.2.3	Je coiffe les cheveux dans un angle de 90° sur toute la tête	3			J'applique les règles de base du dégradé régulier sur le profil, et/ou la tête malléable.	3

3.2.4	Je coupe les cheveux selon la séparation parallèle à l'arrondi de la tête, à la longueur désirée.	5				
3.2.5	Je contrôle en permanence si les cheveux ont la même longueur; si nécessaire, je corrige.	5				
3.2.6	J'effile les pointes aux ciseaux de coupe, de sculpture ou d'effilage, pour alléger la coiffure.	5			J'applique les règles de base d'effilage sur le profil, et/ou la tête malléable.	3

Objectif général 4: Modification de la forme et de la couleur des cheveux, selon accord

Une belle coiffure belle branchée exige impérativement, outre la coupe, une couleur ou une permanente. Les désirs des clientes sont souvent motivés par une modification de couleur ou une permanente. Chaque salon a une gamme de produits et de services.

L'application professionnelle des produits garantit la protection de la santé tant des clientes que des coiffeuses.

Le responsable du salon conseil les clientes avec le plus grand soin. Il convient avec la cliente la couleur ou l'ondulation à effectuer.

Les coiffeuses AFP accomplissent les travaux demandés, selon accord avec le responsable.

Les coiffeuses AFP apprennent à appliquer les différents types de colorations, ainsi de rouler les différentes techniques de permanente. Elles apprennent à utiliser les produits conformément aux prescriptions et avec soin, respectueux de l'environnement et des coûts.

Objectif particulier 4.1: Modifier la couleur

Les coiffeuses AFP sont capables, selon accord d'appliquer, émulsionner et rincer les différents types de coloration. Elles veillent à la protection de la santé de la cliente, à la leur et à celle de l'environnement.

Nombre de semestres	1	2	3	4
Soutien du salon nécessaire en fin de semestre	peu	aucun	aucun	aucun

Compétences méthodologiques:

S'orienter sur la qualité
Techniques de travail et résolution de problèmes
Respecter l'environnement et les coûts

Compétences sociales et personnelles:

Agir en fonction de la cliente
Autonomie et responsabilité

Objectifs de performance

	Entreprise	Taxé	École	Taxé	CIE	Taxé
4.1.1	Je remplis entièrement la fiche technique, selon l'accord entre le responsable et la cliente.	3	J'explique l'importance du diagnostic complet d'une coloration: <ul style="list-style-type: none"> • Désir de la cliente, méchier de couleur • Diagnostic du cuir chevelu et des cheveux • Traitement préalable • Typ de produit • Technique d'application • quantité/concentration et mélange • Temps de pause • Traitement 	3	Je remplis une fiche de diagnostic technique pour les coloris sur la tête malléable.	3
4.1.2	J'explique au responsable le déroulement exact du travail de coloration.	3	J'explique à un professionnel la constitution de la couleur naturelle et la raison des cheveux non pigmentés.	2	J'explique à un professionnel avec mes mots les étapes du travail de coloration.	2

4.1.3			J'explique avec mes mots comment je choisis selon le désir de la cliente. Le type de coloration adapté.	2		
4.1.4	Je mélange le produit colorant <ul style="list-style-type: none"> • selon accord avec le responsable, et • selon les prescriptions du fabricant. 	3	Je décris dans le langage de la cliente les différentes possibilités de coloration.	1		
4.1.5			J'explique dans le langage de la cliente la structure d'une méchier de couleurs à <ul style="list-style-type: none"> • couleurs de base • reflés • couleurs complémentaires. 	2		
4.1.6			J'explique à un professionnel comment protéger mes yeux et voies respiratoires, et ceux de la cliente, en employant les produits colorants.	2	J'applique mes connaissances pour prévenir tout accident par les produits colorants.	3
4.1.7	J'applique le produit colorant avec exactitude et rapidité,	3	J'explique dans le langage de la cliente la différence entre une coloration permanente et semi-permanente.	2	J'applique correctement et rapidement sur la tête malléable un produit substituant la couleur des l'émergences-longueurs-pointes.	3
4.1.8	A la fin du temps de pause indiqué, j'émulsionne le produit et rince abondamment le cuir chevelu et les cheveux.	3	J'explique dans le langage de la cliente les temps de pause des produits.	2	Après la durée du temps de pause prescrite, j'émulsionne le produit et rince les cheveux de la tête malléable.	3
4.1.9	En colorant, je suis scrupuleusement les règles du salon et les normes de santé ASA.	3	J'explique dans le langage de la cliente les effets positifs et négatifs des produits colorants sur le cuir chevelu et les cheveux.	2	J'énumère entièrement les normes de santé de l'ASA applicables au cuir chevelu de la cliente, et à mes mains.	1

Objectif particulier 4.2: Appliquer la technique de mèches aux papiers

Les coiffeuses AFP sont capables, selon accord, d'appliquer correctement et rapidement la technique aux papiers. Elles veillent à une parfaite protection de la santé de la cliente, de leurs propres mains et de l'environnement.

Nombre de semestres	1	2	3	4
Soutien du salon nécessaire en fin de semestre		beaucoup	peu	aucun

Compétences méthodologiques::

Agir en fonction de la qualité
Techniques de travail et résolution de problèmes
Respecter l'environnement et les coûts

Compétences sociales et personnelles:

Agir en fonction du client
Autonomie et responsabilité

Objectifs de performance

	Entreprise	Taxé	École	Taxé	CIE	Taxé
4.2.1	J'explique au responsable les étapes du travail des mèches aux papiers <ul style="list-style-type: none"> • Désir de la cliente, méchier • Diagnostic du cuir chevelu et des cheveux • Traitement préalable • Type de produit • Placement et nombres de papier • Quantité/concentration et mélange • Temps de pause • Traitement 	2	J'explique avec mes mots quel techniques de mèche j'applique selon le désir de la cliente.	2	Pour la technique sur feuilles, je remplis une fiche de diagnostic technique et explique à un professionnel en propres termes les étapes du travail.	2
4.2.2	Selon accord avec le responsable et selon les prescriptions du fabricant, je mélange le produit.	3				

4.2.3	J'applique correctement et rapidement la technique aux papiers.	3			J'applique la technique aux papiers sur une tête malléable, conforme aux prescriptions	2
4.2.4	A la fin du temps de pause indiqué, je rince le produit.	3			A la fin du temps de pause, je rince le produit sur la tête malléable.	3
4.2.5	J'applique correctement les prescriptions du salon et les normes de santé ASA pour la technique aux papiers	3	J'explique dans le langage de la cliente les effets positifs et négatifs des produits sur les cheveux.	2	Je cite les normes de santé ASA valables pour mes mains.	1
4.2.6	Je travaille de manière économe avec les produits décolorants et les papiers.	3	J'explique pourquoi être économe en utilisant des produits colorants.	2	J'explique à un professionnel comment protéger l'environnement en utilisant les produits et papiers à mèches.	2

Objectif particulier 4.3: Permanente

Les coiffeuses AFP sont capables, selon accord, d'effectuer une permanente.

Nombre de semestres	1	2	3	4
Soutien du salon nécessaire en fin de semestre	beaucoup	peu	aucun	aucun

Compétences méthodologiques:

Agir en fonction de la qualité
Techniques de travail et résolution de problèmes
Respecter l'environnement et les coûts

Compétences sociales et personnelles:

Agir en fonction de la cliente
Autonomie et responsabilité
Capacité à communiquer

Objectifs de performance

	Entreprise	Taxé	École	Taxé	CIE	Taxé
4.3.1	Après le dialogue de conseil du responsable avec la cliente, je remplis entièrement la fiche technique pour permanentes.	3	J'explique les éléments importants du diagnostic pour une permanente : <ul style="list-style-type: none"> • Désir de la cliente • Diagnostic du cuir chevelu et du cheveu • Traitement préalable • Type de produit • Technique d'application • Quantité/concentration • Temps de pause • Traitement 	4		
4.3.2	Je pose les bigoudis avec exactitude, selon les indications du responsable.	3	Je cite en avec mes mots les avantages et inconvénients de la technique classique et directionnel.	1	Sur la tête malléable, j'exécute l'avec soin et précision la technique de l'enroulement classique.	3
4.3.3	J'applique soigneusement le produit à permanente, selon les prescriptions du fabricant, en observant le temps de pause.	3	J'explique à un professionnel l'utilité et l'application des produits de permanente de mon salon.	2		

4.3.4	J'applique soigneusement le fixateur et les soins, selon les prescriptions du fabricant.	3				
4.3.5	J'applique correctement les prescriptions et les normes de santé ASA pour permanentes.	3	J'explique dans le langage de la cliente les avantages et inconvénients de la permanente sur le cuir chevelu et la chevelure.	2	J'énumère les normes de santé ASA pour la permanente, valables pour le cuir chevelu de la cliente, et pour mes mains.	1

Objectif général 5: Mise en forme des cheveux, selon accord

Pour créer une belle coiffure, la mise en forme est décisive. Brushing, bigoudis et coup de coiffage sont des possibilités, de mise en forme.

Le responsable du salon convient avec la cliente de la mise en forme et décide, avec les coiffeuses AFP les étapes à suivre. Les coiffeuses AFP travaillent les cheveux au séchoir ou aux bigoudis. Les coiffeuses AFP coiffent selon le désir de la cliente, la forme de visage et de tête ainsi que les proportions du corps de la cliente.

Les coiffeuses AFP apprennent à mettre en forme les cheveux selon accord avec des différents outils et techniques.

Objectif particulier 5.1: Sécher les cheveux

Les coiffeuses AFP sont motivées et capables de sécher les cheveux, selon accord.

Nombre de semestres	1	2	3	4
Soutien du salon nécessaire en fin de semestre	peu	aucun	aucun	aucun

Compétences méthodologiques:

Agir en fonction de la qualité

Techniques de travail et résoudre de problèmes

Stratégies d'Information et de communication

Compétences sociales et personnelles:

Agir en s'orientant sur la cliente

Autonomie et responsabilité

Capacité à communiquer

Objectifs de performance

	Entreprise	Taxé	École	Taxé	CIE	Taxé
5.1.1	J'explique au responsable les étapes du travail, les outils et produits pour brushing de la coiffure désirée.	5	J'explique à un professionnel les différents types de brosses et leur utilisation au brushing.	2	Avant le séchage, j'explique à un professionnel les étapes de travail et les outils pour exécuter la technique conforme à la longueur et la qualité des cheveux.	5
5.1.2	J'applique soigneusement les produits pour brushing, selon les prescriptions du fabricant.	3	J'explique à un professionnel l'usage et l'emploi des différents produits de brushing de mon salon.	2		
5.1.3	Je sèche soigneusement les cheveux dans la forme voulue.	3	Je dessine moi-même les différentes couches du cheveu.	2	Je sèche soigneusement les cheveux de la tête malléable dans la forme désirée, en respectant les différentes: <ul style="list-style-type: none"> • techniques de brushing • brosses • longueurs de cheveux 	3
5.1.4			J'explique à un professionnel les effets de la porosité, de la capillarité et du pouvoir hygroscopique sur la tenue de la coiffure	3		

Objectif particulier 5.2: Mise en plis

Les coiffeuses AFP sont motivées et capables de poser des bigoudis, selon accord

Nombre de semestres	1	2	3	4
Soutien du salon nécessaire en fin de semestre	peu	aucun	aucun	aucun

Compétences méthodologiques:

Agir en fonction de la qualité
Techniques de travail et résolution de problèmes
Stratégies d'information et de communication

Compétences sociales et personnelles:

Agir en fonction du client
Autonomie et responsabilité
Capacité à communiquer

Objectifs de performance

	Entreprise	Taxé	École	Taxé	CIE	Taxé
5.2.1	J'explique au responsable les étapes de travail, le type et le diamètre des bigoudis, ainsi que le produit de mise en plis	5			Avant de poser les bigoudis, j'explique à un professionnel les étapes de travail appropriées et outils nécessaires à la technique à exécuter, compte tenu de la longueur et de la qualité de la chevelure.	5
5.2.2	J'applique soigneusement le produit, selon les prescriptions du fabricant.	3	J'explique dans le langage de la cliente l'utilité et l'emploi des produits fixatifs, de mon salon.	2		
5.2.3	Je fais la mise en plis dans la forme désirée.	3	Selon la qualité de cheveux, j'évalue les avantages et les inconvénients des techniques de brushing et de mise en plis.	4	Je forme soigneusement les cheveux sur la tête malléable en observant les différentes: <ul style="list-style-type: none"> • Types de bigoudis • Manière de rouler, et le diamètre • Longueurs de cheveux. 	3

Objectif particulier 5.3: Coiffer

Les coiffeuses AFP sont motivées et capables de coiffer selon la forme du visage et le désir de la cliente.

Nombre de semestres	1	2	3	4
Soutien du salon nécessaire en fin de semestre	beaucoup	peu	aucun	aucun

Compétences méthodologiques:

Agir en fonction de la qualité
Techniques de travail et résolution de problèmes
Stratégies d'information et de communication

Compétences sociales et personnelles:

Agir en fonction de la cliente
Autonomie et responsabilité
Capacité à communiquer

Objectifs de performance

	Entreprise	Taxé	École	Taxé	CIE	Taxé
5.3.1	J'explique au responsable les étapes du travail, les outils et produits de coiffage.	5	J'explique avec mes mots l'influence positive de la forme de la coiffure sur le visage.	3	J'explique dans le langage de la cliente les avantages et inconvénients de différentes techniques de coiffage et de styling.	2
5.3.2					J'explique dans le langage de la cliente ou avec un dessin mon objectif final, le déroulement du travail et les produits à utilisés.	3
5.3.3	Je coiffe les cheveux dans la forme désirée.	3			J'applique différentes techniques de coiffage après la pose des bigoudis sur la tête malléable (par ex, crêper).	3
5.3.4					J'applique des techniques de coiffage appropriées, après le brushing sur la tête malléable.	3

5.3.5	J'applique soigneusement les produits, selon les prescriptions du fabricant et les désirs de la cliente.	3	J'explique dans le langage de la cliente l'utilité et l'emploi des principaux produits de styling de mon salon.	1		
5.3.6	Je montre à la cliente la coiffure réalisée, et lui demande si elle est satisfaite.	1	J'établis un feedback en montrant la coiffure réalisée à la cliente.	5	Je compare des coiffures réalisées avec les fiches techniques y relatives.	4

Objectif général 6: Entretien et organisation de la place de travail

Dans un salon de coiffure, le soin et l'organisation du poste de travail sont prépondérants pour assurer le déroulement de travail parfait et donner une bonne impression à la clientèle. Au salon, les soins d'hygiène et de santé sont importants, pour que les clientes et collaborateurs restent sains. Pour les travaux reliés, toute l'équipe du salon est compétente.

Les coiffeuses AFP assument personnellement leurs tâches, en accord avec l'équipe. Elles organisent le poste de travail, appliquent des mesures d'hygiène, nettoient et soignent les outils et appareils. Elles suivent les prescriptions générales, et celles du salon.

Objectif particulier 6.1: Préparer la place de travail

Les coiffeuses AFP veillent à préparer place de travail.

Nombre de semestres	1	2	3	4
Soutien du salon nécessaire en fin de semestre	aucun	aucun	aucun	aucun

Compétences méthodologiques:

Agir en fonction de la qualité
Techniques de travail et résolution de problèmes
Respecter l'environnement et les coûts

Compétences sociales et personnelles:

Autonomie et responsabilité
Aptitude du travail en équipe

Objectifs de performance

	Entreprise	Taxé	École	Taxé	CIE	Taxé
6.1.1	Je me renseigne sur la prochaine cliente et, selon accord avec le responsable, je prépare le matériel, les outils et produits nécessaires.	5			Je prépare le matériel et les outils nécessaires à ma prochaine tâche.	5
6.1.2	Selon la cartothèque des clients, j'organise la place de travail selon besoin de la cliente.	3	Je remplis correctement les fiches clientes suivant leurs visites.	3		

Objectif particulier 6.2: Garantir les mesures d'hygiène au salon

Les coiffeuses AFP s'efforcent d'appliquer les principes d'hygiène, en collaboration avec leurs collègues.

Nombre de semestres	1	2	3	4
Soutien du salon nécessaire en fin de semestre	aucun	aucun	aucun	aucun

Compétences méthodologiques::

Agir en fonction de la qualité

Techniques de travail et résolution de problèmes

Respecter l'environnement et les coûts

Compétences sociales et personnelles:

Autonomie et responsabilité

Aptitude au travail en équipe

Objectifs de performances

	Entreprise	Taxé	École	Taxé	CIE	Taxé
6.2.1	Je nettoie les sols, surfaces, miroirs, fauteuils, lavabos, pièces annexes, la zone de vente, la caisse et l'entrée. Je me mets d'accord avec les collègues, et respecte les règles du salon.	3	J'établis une liste de mesures générales de prévention de santé et d'hygiène, valables pour le métier de la coiffure.	1		3
6.2.2		3	J'explique à un professionnel les principaux risques de chute dans un salon de coiffure et comment les éviter.			
6.2.3	Je veille à la propreté du linge et des peignoirs. J'en discute avec les collègues, et suis les règles du salon.	3	Je cite des mesures efficaces permettant une lessive économique, respectueuse de l'environnement.	1		
6.2.4	Je veille à donner une impression propre et ordonnée du salon. J'en discute avec mes collègues, et observe les règles du salon.	3	Je cite des mesures de traitement de déchets et matériaux recyclables, d'un salon de coiffure.	1	J'applique les mesures de traitement de déchets et de matériaux recyclables.	3

6.2.5	Je veille à ce que la place de travail correspond aux exigences d'hygiène du salon.	3			Je vérifie que la place de travail corresponde aux exigences d'hygiène des CIE.	3
-------	---	---	--	--	---	---

Objectif particulier 6.3: Nettoyer et entretenir les outils et appareils

Les coiffeuses AFP sont capables de nettoyer et entretenir les outils et appareils, selon les prescriptions.

Nombre de semestres	1	2	3	4
Soutien du salon nécessaire en fin de semestre	aucun	aucun	aucun	aucun

Compétences méthodologiques:

Agir en fonction de la qualité

Techniques de travail et résolution de problèmes

Respecter l'environnement et les coûts

Compétences sociales et personnelles

Autonomie et responsabilité

Aptitude au travail en équipe

Objectifs de performance

	Entreprise	Taxé	École	Taxé	CIE	Taxé
6.3.1	Après chaque cliente, je nettoie les outils et appareils. Je me conforme aux règles du salon.	3	Je cite les principaux dangers d'infection et risques de contagion de maladies dans le métier de coiffeur.	1	Après chaque service, je nettoie les outils et appareils utilisés, en respectant les prescriptions en vigueur.	3
6.3.2	Je désinfecte régulièrement les outils et appareils, en respectant les règles du salon, et celles en vigueur.	3	Je décris à un professionnel la désinfection des principaux outils et appareils.	1		
6.3.3	Après tout nettoyage et désinfection, j'huile les ciseaux et appareils de coupe. Je respecte les règles du salon, et celles en vigueur.	3				

6.3.4	Je contrôle et soigne régulièrement les appareils. J'observe les prescriptions du fabricant et du salon.	3	J'explique avec mes mots les quatre règles principales de nettoyage et d'entretien d'outils et appareils: <ul style="list-style-type: none"> • Coûts • Environnement • Santé des clientes et collaborateurs • Sécurité au travail 	2		
6.3.5	Je signale aussitôt les défauts constatés au responsable.	4				

Teil B: Tableau des cours à l'école professionnelle

		Semestre				Total
		1	2	3	4	
Enseignement professionnel						
Domaines d'enseignement:						
1	Service à la clientèle	20	20	20	20	80
2	Contrôler l'état du cuir chevelu et la qualité des cheveux	40	40	20	20	120
3	Couper les cheveux, selon accord	20	20			40
4	Changer la forme et la couleur des cheveux, selon accord		20	40	20	80
5	Mise en forme, selon accord			20	20	40
6	Entretenir et organiser la place de travail	20			20	40
Total intermédiaire		100	100	100	100	400
Culture générale		60	60	60	60	240
Sport		20	20	20	20	80
Total		180	180	180	180	720

Après chaque semestre sera attribuée une note de certificat d'enseignement professionnel.

Teil C: Organisation, répartition et durée des cours inter-entreprise

1. Objectif

Les cours interentreprises (CIE) remplacent la formation de pratique professionnelle et formation scolaire. La fréquentation des cours est obligatoire pour tous les apprenants.

2. Responsabilité administrative

coiffureSUISSE chapeaute les cours.

3. Organes

Les organes des cours sont:

- a. la commission de surveillance
- b. les commissions des cours (cantonales ou régionales)

4. Durée, dates et contenus

4.1 Les cours interentreprises durent:

- Au premier semestre (cours I) 2 jours à 8 heures
- Au premier semestre (cours II) 1 jour à 8 heures
- Au second semestre (cours III) 1 jour à 8 heures
- Au second semestre (cours IV) 1 jour à 8 heures

- au troisième semestre (cours V) 1 jour à 8 heures
- au troisième semestre (cours VI) 1 jour à 8 heures
- au troisième semestre (cours VII) 1 jour à 8 heures

4.2 Les cours interentreprises comportent (objectifs particuliers: entre parenthèses):

- a. Cours I avec pour sujets principaux
 - Préparer la place de travail (6.1)
 - Assurer les mesures d'hygiène au salon (6.2)

Nettoyer et entretenir les outils et appareils (6.3)

Laver le cuir chevelu et les cheveux (2.2)

Entretenir le cuir chevelu et les cheveux (2.3)

Massage du cuir chevelu (2.4)

Brushing (5.1)

b. Cours II sujets principaux

Modifier la couleur (4.1)

Mise en plis (5.2)

Coiffer (5.3)

c. Cours III sujets principaux

Préparer les étapes de travail et les produits, selon accord avec responsable (1.1)

d. Cours IV sujets principaux

Permanente (4.3)

e. Cours V sujets principaux

Couper la forme compacte, horizontale et diagonale (3.1)

f. Cours VI sujets principaux

Dégradé régulier (3.2)

g. Cours VII à sujets principaux

Appliquer la technique de mèches aux papiers (4.2)

Teil D: Processus de qualification

1. Organisation

Le processus de qualification se déroule dans une autre entreprise formatrice appropriée ou dans une école professionnelle. La place de travail et les équipements nécessaires sont mis à disposition de l'apprenante, en parfait état
La convocation à l'examen est annexée d'une liste de matériel que l'apprenante apportera.
Des directives de l'examen peuvent être demandées à l'avance.

2. Champs de qualification

2.1 Travaux pratiques

Dans ce champ de qualification, atteindre les objectifs évaluateurs du salon et des cours interentreprises sera examiné pendant 6 heures Le champ de qualification comprend:

	Points d'appréciation	Evaluation
1	Service à la clientèle	1 fois
2	Lavag et soin du cuir chevelu et des cheveux	1 fois
3	Coupe, selon accord	1 fois
4	Modification de la forme et de la couleur des cheveux, selon accord	1 fois
5	Mise en forme des cheveux, selon accord	1 fois
6	Entretien et organisation de la place de travail	1 fois

2.2 Connaissances professionnelles

Dans ce domaine de qualification, la maîtrise des objectifs de performance des connaissances professionnelles sera examinée pendant 45 minutes par écrit, et 30 minutes à l'oral. Le domaine de qualification contient:

Points d'appréciation:
écrit
oral

2.3 Culture générale

L'examen final de qualification de culture générale s'oriente sur l'ordonnance de l'OFFT sur les prescriptions minimales de culture générale en formation de base.

3. Evaluation

La norme de consistance, le calcul et la répartition des notes s'orientent sur l'ordonnance sur la formation.

Approbation et entrée en vigueur

Le présent plan de formation entre en vigueur le jour/mois/année.

[Lieu, date]

[Organisation du monde du travail / Autorité responsable]

Présidente/président-secrétaire ou administrateur

Ce plan de formation est approuvé par l'Office fédéral de formation professionnelle et technologie, conformément à l'article XX, alinéa XX de l'ordonnance sur la formation professionnelle de base [désignation professionnelle au féminin CFC / masculin CFC] du [date de l'ordonnance] .

Berne, [date]

OFFICE FEDERAL DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNOLOGIE

La directrice

Ursula Renold

Appendice

Pièce	Date	Sources
Ordonnance sur la formation professionnelle de base „Titre f. CFC /Titre m. CFC“	Date de l'ordonnance	- Internet: Office fédéral de formation professionnelle et technologie (http://www.bbt.admin.ch/) - Version imprimable: Office fédéral des constructions et de la logistique (http://www.bundespublikationen.admin.ch/)
Plan de formation „Titre f. CFC /Titre m. CFC“	Date d'approbation OFFT	Oda site et adresse
Profil de qualification		
Plan de formation standard pour les entreprises	Jour Mois Année	OdA
Documentation pédagogique	Jour Mois Année	OdA
Directives sur la documentation pédagogique	Jour Mois Année	OdA
Installations minimales pour les entreprises formatrices	Jour Mois Année	OdA
Recommandations de qualité pour les entreprises formatrices	Jour Mois Année	OdA
Rapport sur la formation	Jour Mois Année	SDBB CSFO Centre suisse de services Formation professionnelle / Orientation professionnelle, d'études et de carrière Maison des cantons, Speichergasse 6, Case postale 583, 3000 Berne 7 (si, pour le formulaire du CSS, le „Rapport de formation DBK“ est utilisé)
Plan pédagogique standard pour les cours interentreprises	Jour Mois Année	OdA
Règlement sur l'organisation des cours interentreprises	Jour Mois Année	OdA
Plan pédagogique standard pour l'enseignement professionnel	Jour Mois Année	OdA
Directives sur le processus de qualification	Jour Mois Année	OdA
Formulaire de notes		CSFQ